Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-241900133-20230626-DEL-2023-066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

N° DEL/2023-066



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 26 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation: 19 juin 2023

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31): M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. DELACOURT Alain, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. LACROIX Laurent. M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle.

ABSENTS

Pouvoirs (7):

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey, M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François, Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. DATIN Yves, Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles, M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier. M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme Ludivine BOUILLON.

Objet : Attribution d'une subvention à la ligue départementale contre le cancer

M. le Président informe le Conseil Communautaire que, dans le cadre de l'Opération Mars Bleu, en partenariat avec les associations locales (club de natation, de Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 019-241900133-20230626-DEL-2023-066-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 29/06/2023

plongée, commercants) et l'ADPS, la Communauté de Communes a proposé une animation ciné-piscine au centre aquarécréatif le 7 Mars 2023.

Cette animation a remporté un franc succès et a permis de comptabiliser 166 entrées.

Il est proposé de verser une subvention à la lique contre le cancer équivalente à 2€ par entrée soit 332 €.

M. le Président propose en outre au conseil communautaire d'adopter le principe du versement d'une contribution de 2€ par entrée à l'occasion des manifestations organisées par le centre aquarécréatif dans le cadre d'opérations caritatives (Octobre Rose, Mars Bleu, Téléthon etc...).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- attribue une subvention de 332 € à la ligue contre le cancer correspondant à 2€ par entrée lors de l'animation ciné-piscine organisée le 7 mars 2023 ;
- inscrit cette subvention à l'article 6745 du budget 2023 : subventions aux personnes de droit privé,
- approuve le principe du versement d'une subvention à hauteur de 2€ par entrée lors d'animations organisées dans le cadre d'opérations caritatives; dans la limite des crédits inscrit à l'article 6745.

POUR: 40 CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Extrait certifié conforme, Lapleau, le 27 juin 2023 Le Président,

Ventadour Egletons Monédières

Charles FERRE

19550 Lapleau

Carrefour de l'Epinette

05 55 27 69 26